



N°12 JUIN 2013

Association pour le Jumelage Andrésy-Korgom
Mail : serge-granier@wanadoo.fr - Site : www.ajak-andresy-korgom.net



EDITO :

Depuis l'adoption de la loi Oudin-Santini, de nouveaux mécanismes de financement nous permettent d'intervenir en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Ce qui vient renforcer nos capacités de travailler pour le bien-être de nos amis de Korgom.

Nos priorités sur les trois prochaines années sont : l'eau, l'assainissement et la santé.
Sans oublier la sécurité alimentaire.



Un champ de mil.

Les crises alimentaires devenant de plus en plus fréquentes au NIGER, nous avons décidé de prévenir la famine plutôt que d'essayer de la guérir. Nous avons reçu 762 € de nos donateurs. Cette somme nous a permis d'acheter 2 tonnes de mil supplémentaires. Grâce à ce complément, nous disposons de 12 tonnes de mil !

Juin 2012 : campagne «Prévenir plutôt que guérir»

Cette opération avait pour but de constituer une réserve financière pour compléter le stock de céréales de notre banque céréalière.

Bilan 2012 – 2013 Des Moutons A Crédit (M.A.C)



L'AJAK a décidé de relancer les micro-crédits relatifs aux moutons suite aux remboursements effectués par les femmes de Korgom et au contexte climatique plus favorable.

Vingt-sept nouveaux moutons ont été achetés et distribués aux femmes. Ceux-ci seront remboursés en Juillet prochain.

Fin de la construction de la classe primaire et inauguration

Bien qu'utilisée avant la réception définitive des travaux pour cause de saison des pluies, la nouvelle classe primaire construite par l'AJAK a été inaugurée en septembre 2012.



Inauguration de la classe primaire par le maire de Korgom avec à sa gauche le président de notre ONG « Hadinkay »



Découverte de la plaque commémorative au-dessus de l'entrée de la classe primaire.



Visite de la nouvelle classe primaire par les notables et le président de notre ONG

Coût total pour l'opération : 11 110 €
Les financements



Subvention de la Mairie d'Andrésy : 2 435 €



Subvention du député Arnaud RICHARD : 2 000 €



Conseil Général des Yvelines : 2 337 €



Plus SA : 500 €

A.J.A.K : à hauteur de 3 838 €



Serge Granier



Bernard Chateau



Dominique Bialek



Pierre Robbe



Jean-Luc Mangniers



Annick Bejean

Serge GRANIER, Président :	01 39 74 16 55
Bernard CHATEAU, Vice-président :	01 39 74 92 07
Dominique BIALEK, Vice-présidente :	06 70 98 15 79
Pierre ROBBE, Vice-président :	01 39 74 62 94
Jean-Luc MANGNIERS, Trésorier :	01 39 74 15 94
Annick BEJEAN, Secrétaire :	01 39 70 54 86





PROGRAMME TRIENNAL 2013 – 2014 – 2015

Nouvelles latrines près des classes primaires



Les fondations

Après l'installation très prisée de latrines situées près des chambres d'hospitalisation, nous avons souhaité en installer *un nouveau bloc de quatre* à proximité de la nouvelle classe de l'école primaire dont les travaux ont été achevés en Janvier 2013. Leur construction a débuté en Mars 2013 pour se terminer en Mai 2013.

Coût des travaux : 3 900 euros

Utilisations par 382 élèves dont 162 filles



Fin de la construction des latrines

Construction d'un second château d'eau



Château d'eau

La multiplication des bornes fontaines ayant permis un accès plus aisé à l'eau, il faut envisager la construction d'un second château d'eau. Le réservoir existant étant devenu insuffisant. Malgré le coût important du projet et les difficultés à trouver des financements, le projet est en bonne voie de réalisation. Un travail de longue haleine auprès des financeurs a permis d'avancer le chantier. La construction s'échelonne sur les années 2013 – 2014.

Coût estimé : 25 500 €



L'eau distribuée aux bornes fontaines.

Nouvelles latrines près du collège

Au niveau du collège, nous prévoyons la construction de *trois blocs de latrines, 1 de quatre pour les filles idem pour les garçons et 1 de deux pour les professeurs*. Ces ouvrages d'assainissement amélioreront les conditions de vie des élèves. Ils permettront également la mise en place d'un projet pédagogique de sensibilisation à l'hygiène et à la propreté.

Construction prévisionnelle : 2014. Coût prévisionnel : 14 000 €

Matériel médical pour le dispensaire

En équipant le dispensaire en matériel médical, nous améliorerons les conditions de prise en charge de la population de Korgom.

Coût estimé : 5 250 € : date prévisionnelle : 2015.

Pensez à nos amis de Korgom, faites un don !

1 Repas à Korgom coûte



CFA soit en € :



+



BULLETIN D'ADHESION OU DE DON

NOM PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE
TELEPHONE MAIL

Dons déductibles des impôts !

Cochez une case correspondant à votre choix.

- Adhérent : 12 € minimum Adhérent bienfaiteur : toute cotisation supérieure à 12 €
- Adhérent scolarisé : 2 € Donateur (sans adhésion à l'association) : tout montant

Règlement à l'ordre de l'AJAK et à envoyer à l'adresse suivante : AJAK chez M. Serge GRANIER - 3, rue Pasteur - 78570 ANDRESY

